

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° n° 580 portant expulsion du territoire de la Côte française des Somalis.

n° 580

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
22 mai 1947

Numéro JO  
n° 4 du 31/05/1947

Date du numéro  
31 mai 1947

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** le décret du 2 février 1955 fixant les conditions d'admission et de séjour des Français et étrangers à la Côte française des Somalis promulgué par arrêts du 9 avril 1947 et les textes qui l'ont modifié

Sur la proposition du chef des services de la sûreté,

### TEXTE INTÉGRAL

Sont expulsés du territoire de la Côte française des Somalis les personnes dont les noms suivent: Hassan Saïd Bouchari arabe kerchi 16 ans. né à Z'kri (Yémen). fils de feu Mohamed Bouchari et de Salam Mohamed. immigré clandestin en situation irrégulière depuis 5 mois, Suid A'ouan. Arabe Asbahi. 26 ans. né Assabé (Yémen), fils de Alouan Abdou e de Safia bint Saïd autorisé à séjourner à Djibouti comme coolie à la , M.A. O. a quitté son travail pour ouvrir un Hassan Ali Nacer, Arabe Poubahi, 57] ans, né à Doubha (Yémen), fils de Ali Nacer et de Saada nt Ahmed, marie, enfant au Yémen, à Djibouti depuis 1944: condamné, pour usage de faux passeport 10 jours: de prison. Saïd Saïem. Arabe Zocrafki 4 ans. 5 à Makatia (Yémen), fils Salem Maidar et Zoukia bint Aouad (décédés); à Djibouti depuis avril 5, coupable de fraude dans la perception de devises destinées à sa famille: Bached Mohamed. Arabe Zikri 14 ans né au Yémen. fils de Mohamed Ghanem et de Fatima Salch, sans papiers: Seif Mohamed, Arabe Ziiikri, 25 ans, frère de Rached Mohamed, né au Yémen. sans travail, sans papiers,

le gouverneur h.siriex